

Bienvenue à tous!

Avec Mgr Jean-Marc Micas, évêque de Tarbes et Lourdes, mes frères et sœurs de la famille de l'Assomption et l'Hospitalité Notre-Dame de Salut, je vous invite à nous rejoindre du 12 au 16 août à Lourdes pour le Pèlerinage National de l'Assomption.

En réalité, **c'est la Vierge Marie elle-même qui nous convie tous à venir et revenir à Lourdes**. En effet, c'est elle qui, en 1858, disait à Bernadette :« Que l'on vienne en procession! »

Aujourd'hui, c'est à nous que ces paroles s'adressent. Nous sommes tous attendus dans la cité mariale, de tous âges et horizons, formant ainsi la grande procession de la famille humaine, marchant sur les routes de la fraternité de l'Évangile. Quel que soit votre âge, que vous soyez en pleine santé, porteur d'un handicap ou malade, nous avons des propositions adaptées à vos besoins, votre rythme et vos souhaits. Nos hospitaliers sont là pour veiller sur vous et les religieuses et religieux de l'Assomption et leurs amis vous accompagneront spirituellement.

Si, au cœur de l'été, vous voulez servir ceux qui en ont besoin, vivre un temps fort de prière avec la Vierge Marie, partager votre foi et votre espérance, réfléchir et nourrir votre âme avec des témoins, rejoignez-nous!

Il existe mille et une raisons de venir à Lourdes, vous aussi, vous avez la vôtre! N'attendez plus, inscrivez-vous et découvrez avec nous que « Lourdes, ça se vit! »

Très fraternellement.

P. Sébastien Antoni

Assomptionniste Directeur du Pèlerinage

Chers amis pèlerins et hospitaliers du Comité de Nantes

(de Bretagne – Finistère – Côte d'Armor – Morbihan – Ille et Vilaine, de Loire-Atlantique et de Vendée),

nous serons heureux de vivre ensemble le 151ème Pèlerinage National à Lourdes et à la demande de la Vierge Marie, de « venir en procession ». Vous voyagerez en car grandtourisme, vous aurez le choix de votre logement sur place et nous vous invitons à noter :

2 RENDEZ-VOUS:

- Mardi 13 août 11 h 30: PHOTO du Comité de Nantes, devant la Basilique du Rosaire
- Mercredi 14 août 16 heures GOUTER du Comité de Nantes, dans la prairie, suivi d'une procession pour déposer le CIERGE du Comité, prier ensemble à toutes vos intentions, confier nos chers disparus et nos familles.









Venir à Lourdes avec le Pèlerinage National

Comment s'inscrire?

- En ligne sur <u>www.pelerinage-national.org</u> ou en écrivant à <u>mn.pineau@neuf.fr</u> <u>c.puget44@gmail.com</u> - <u>comite.nantes@pelerinage-national.org</u>
- Par courrier: renvoyer le bulletin d'inscription ci-joint complété + moyen de paiement à l'adresse du Comité de Nantes – ANDS - « La Guylhomné » 2, Boulevard Albert Thomas 44000 NANTES
- Par téléphone : au 06 12 12 05 12 06 85 16 99 69 06 75 36 16 99 Permanence téléphonique le mercredi de 14 à 17 heures

Transports en cars grand tourisme :

Lundi 12 août : DEPART de NANTES - RV à 9 heures gare routière sud, rue Marcel Paul (départ des cars à 10 heures) 2 arrêts dont une PAUSE déjeuner (apporter son pique-nique) – ARRIVEE à LOURDES vers 18 heures (à l'Accueil Saint Frai pour les cars ARNAUDIN et devant l'AVE MARIA pour les cars BOURMAUD)

Vendredi 16 août : DEPART de LOURDES – <u>RV à 8 heures : ASF pour les cars ARNAUDIN et devant l'AVE MARIA pour les cars BOURMAUD</u> – 2 arrêts dont une PAUSE déjeuner – ARRIVEE à NANTES vers 17 heures, gare routière.

Merci à chacun d'être à l'heure, les cars n'attendront pas les retardataires.

Hébergements:

Le Comité de Nantes réserve des chambres dans 2 hôtels confortables mais de nombreux logements plus économiques vous seront proposés (merci d'en faire la demande au Comité) :

- Hôtel LOUVRE VINCENETTE *** 99, rue de la Grotte 10 minutes à pied du Sanctuaire
- **Hôtel d'ANGLETERRE** *** 4, rue Saint Joseph 2 minutes à pied du Sanctuaire

L'hôtel est gratuit pour les moins de 4 ans.

Des difficultés financières ?

Plusieurs solutions vous sont proposées pour vous aider à venir à Lourdes :

- Paiement échelonné possible
- Hébergements solidaires : tarifs plus accessibles, ouverts aux pèlerins et hospitaliers
- Hébergements pour les familles : convivial, à tarif accessible pour les parents et les grands-parents, avec enfant(s) : contactez logements@pelerinage-national.org
- Soutien financier possible, selon votre situation, à demander au Comité de Nantes.

Pour en savoir plus et choisir une option, contactez la présidente du Comité, Marie-Noëlle PINEAU.

A compléter et renvoyer à :

Marie-Noëlle PINEAU - Comité de Nantes - ANDS

« La Guylhomné » 2, Boulevard Albert Thomas 44000 NANTES

Cadre réservé au secrétariat						
Reçu le // 2024						
N° du dossier						

BULLETIN D'INSCRIPTION AU PÈLERINAGE NATIONAL 2024

Vous-meme : Civilité : □ M. □ Mlle □ Mme □ Père □ Frère □ Sœur
Prénom :
Date de naissance : Téléphone :
Courriel :
Adresse :
CP: Ville:
Profession :
Autres engagements (d'Eglise, associatifs, politiques etc)
Souhaite servir au sein de l'Hospitalité ND de Salut pendant le Pèlerinage : 🔲 Oui 🔲 Non
Si oui, service souhaité (informations sur site internet) :
/!\ La protection des mineurs et des personnes vulnérables est l'affaire de tous. À cette fin, des mesures vont être mises en place au sein du Pèlerinage National : chart
de protection, acte d'engagement du respect de la charte, vérification légale du casier judiciaire (bulletin n°3), formation aux bonnes pratiques et à la vigilance En m'inscrivant dans un service, j'accepte de me soumettre à ces mesures et à transmettre les documents qui pourront m'être demandés. Mon inscription ne sera alor définitive qu'après réception de ces documents.
Autre(s) pèlerin(s) : Civilité : □ M. □ Mlle □ Mme □ Père □ Frère □ Sœur
Prénom : Nom :
Date de naissance : Téléphone :
Courriel :
Adresse:
CP: Ville:
Profession :
Autres engagements (d'Eglise, associatifs, politiques etc)
Souhaite servir au sein de l'Hospitalité ND de Salut pendant le Pèlerinage : 🛭 Oui 🖾 Non
Si oui, service souhaité :
Si mineur de − de 15 ans : souhaite participer à un Pélé enfant : □ Oui □ Non
Si oui, Pélé souhaité (informations sur site internet) :
PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE (du 12 au 16 août 2024) Nom / Prénom :
Téléphone fixe :
Conditions générales
Règles de paiement. Un acompte de 30 % est demandé à l'inscription et le solde est à régler avant le 1er juillet 2024
Annulation: Avant le 1 ^{er} août: La cotisation d'adhésion, les frais d'inscription et la contribution solidarité transport, restent acquis à l'organisateur. Les frais d'hôtels sont intégralement remboursés (sauf retenues de la part des hôteliers). Les frais de transports sont intégralement remboursés (sauf retenues de la part des hôteliers). Les frais de transports sont intégralement remboursés (sauf retenues de la part des hôteliers). Les frais de transports sont intégralement remboursés (sauf retenues de la part des hôteliers). Les frais de transports sont intégralement remboursés (sauf retenues de la part des hôteliers). Les frais de transports sont intégralement remboursés (sauf retenues de la part des hôteliers). Les frais de transports sont intégralement remboursés (sauf retenues de la part des hôteliers). Les frais de transports sont intégralement remboursés (sauf retenues de la part des hôteliers). Les frais de transports sont intégralement remboursés (sauf retenues de la part des hôteliers). Les frais de transports sont intégralement remboursés (sauf retenues de la part des hôteliers). Les frais de transports sont intégralement remboursés (sauf retenues de la part des hôteliers). Les frais de transports sont intégralement remboursés (sauf retenues de la part des hôteliers).

Annulation: Avant le 1er août: La cotisation d'adhésion, les frais d'inscription et la contribution solidarité transport, restent acquis à l'organisateur. Les frais d'hôtels sont intégralement remboursés (sauf retenues de la part des hôteliers). Les frais de transports sont intégralement remboursés. Après le 1er août et jusqu'au 10 août: la cotisation d'adhésion, les frais d'inscription et la contribution solidarité transport restent acquis à l'organisateur. Une retenue de 5 % reste à l'organisateur sur les frais d'hôtellerie et de transports. A partir du 12 août, en cas d'absence, un certificat médical sera nécessaire pour tout remboursement au titre des transports et des hôtels. Tous les remboursements seront effectués après le 30 septembre 2024.

□ Je certifie l'exactitude de l'ensemble des données renseignées et autorise l'Association Notre-Dame de Salut à collecter et traiter ces données aux fins d'organisation du Pèlerinage National. En votre qualité de titulaire de l'autorité parentale, vous autorisez aussi l'Association Notre-Dame de Salut à collecter et traiter les données personnelles relatives à votre enfant de moins de 18 ans. Ces données permettent notamment de gérer votre réservation d'hébergement, votre voyage, vos activités lors du pèlerinage. Elles seront conservées pendant 5 ans. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, de limitation des traitements et de portabilité des données. Vous pouvez exercer vos droits en vous adressant à central@pelerinage-national.org

Association Notre-Dame de Salut, 63 avenue Denfert Rochereau, 75014 Paris.

SIRET: 78429261700023 / APE: 913A / N° d'agrément: IM075120244

1. COTISATION A L'ASSOCIATION NOTRE-DAME DE SALUT		
Le Pèlerinage National est proposé aux adhérents de l'Association Notre-Dame	10.f.v	

de Salut, la cotisation est **obligatoire** à **partir de 18 ans**Abonnement à l'Assomption et ses Œuvres (facultatif)

10 € x

TOTAL n°1

=

10 € x

=

TOTAL n°1

2. FRAIS D'INSCRIPTION (Ils couvrent : les redevances versées au Sanctuaire de Lourdes pour chaque pèlerin, les frais liés aux assurances et les frais de fonctionnement du pèlerinage)

Adulte (+ 25 ans)	55 € x	55 € x		
Couple	80 € x	80 € x		
Jeune	Accompagné de sa famille	Seul		
0 à 11 ans	10 € x	10 € x	=	
12 à 17 ans	10 € x	30 € x	=	
18 à 25 ans	20 € x	30 € x	=	
		TOTAL n°2	=	

3. TRANSPORT (ALLER ET/OU RETOUR)

Lieu de départ NANTES - gare routière

Avec qui souhaiteriez-vous voyager ? (suivant les possibilités) :

7 0					
Nantes – Lourdes	AR	ALLER	RETOUR	Nombre	Total
Adulte	190 €	95 €	95 €		=
Jeune (12-25 ans)	95 €	47,50 €	47,50 €		=
Enfant (4-11 ans)	47,50€	23,75 €	23,75 €		=
Gratuit pour les 0-3 ans				TOTAL n°3	=

⇒ Si vous ne voyagez pas avec un transport du pèlerinage, merci de rajouter :

To si vous ne voyagez pas avec an cranspore da perermage, merer de rajouter .			
Solidarité transport (obligatoire à partir de 18 ans)	5 € x	TOTAL n°3.1	=

4. HÉBERGEMENT :

⇒ En hôtel: prix par personne pour 4 jours (hors boissons)

Type de chambre : ☐ Individuelle (avec supplément) ☐ Double (lits séparés) ☐ Double (matrimoniale) ☐ Triple

Avec qui souhaiteriez-vous partager votre chambre ?:

			Adultes	(+ 11 ans)		Enfants (chambres doubles uniquement))			
		Single	Nombre Adultes	Double ou triple	Nombre Adultes	Nombre 0-3 ans (gratuit)	4-6 ans	Nombre 4-6 ans	7-11 ans	Nombre 7-11 ans	7	Total
Hôtel	PC	270 €		210€			105 €		147 €		=	
LOUVRE	1/2 P	250 €		190 €			95 €		133 €		=	
VINCENETTE	B&B										=	
	PC	334 €		226€			113€		158,20 €		=	
Hôtel ANGLETERRE	1/2 P	318€		210€			105€		147 €		=	
ANGLETERRE	B&B	286 €		178€			89€		124,60 €		=	
									TOTA	l nº4	_	£

- Autres nebergements.					
Village des Jeunes	Pour les jeunes – tarif pour 4 jours (venir avec sa tente)	23 € x			
		TOTAL n°4.1 =			
Hébergements solidaires	Pour tous les pèlerins et hospitaliers – informations et inscription auprès de votre Comité ou sur <u>www.pelerinage-national.org</u>				
Hébergements familles	Pour les parents avec enfant(s), hébergement convivial et solidaire – informations et inscription en écrivant à logements@pelerinage-				
	national.org				

5. Gilet de l'Hospitalité (obligatoire pour servir)

TOTAL GÉNÉRAL : n°1 + n°2 + n°3 ou 3 1 + n°4 et/ou 4 1 + n°5

J'en ai déjà un	Je le loue	Je l'achète		
	5 € x	20 € x	TOTAL n°5	=

TO THE GENERAL THE EXPENSE OF THE FORM HE FIRST		ı
AIDER UN PÈLERIN A TRES FAIBLES RESSOURCES :		
Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour aider un pèlerin à très faibles ressources	à participer au Pèlerinage National.	
Merci de faire <u>un chèque distinct</u> . Un reçu fiscal vous sera adressé pour tout don supérieur a	à 20 €.	
<u> </u>		

- 1	·	 	
DI	FGI	١л	ıT

Mode de paiement :	
☐ Par chèque, à libeller à l'ordre du COMITÉ DE NANTES - ANDS	☐ Je paie en une fois
☐ Par virement : demander le RIB au Comité de NANTES	☐ Je paie en plusieurs fois : acompte obligatoire de 30% : €
☐ Par chèque(s) vacances	Solde : € en mensualités
☐ Don : chèque distinct de €	

ate S	Signature
-------	-----------